

La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes 3^{ème} trimestre 2020

Avertissement : les estimations des mises en chantier de logements sont plus fragiles que d'habitude du fait de la perturbation de l'activité liée à la crise sanitaire et, dans une moindre mesure, de celle de la collecte dans la base Sit@del2 (remontées tardives de certaines données). La méthode a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations.

Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

Les logements

Les autorisations de logements sont une nouvelle fois orientées à la baisse au troisième trimestre 2020. En Auvergne-Rhône-Alpes, 58 580 logements font l'objet d'une décision favorable au cours de la dernière période annuelle glissante actualisée en septembre 2020, soit du quatrième trimestre 2019 au troisième trimestre 2020. Selon cette estimation en date réelle, la diminution des autorisations est de 4 % par rapport à 2019. En données annuelles glissantes, la baisse concerne tous les types de logements, les individuels purs (- 4 %), les individuels groupés (- 9%) comme les collectifs (- 3 %). A l'échelle nationale, le recul des autorisations de logements est de 10 % sur la même période.

Au niveau départemental, les évolutions sont très hétérogènes. Si une partie des départements est dans une situation favorable comme la Métropole de Lyon

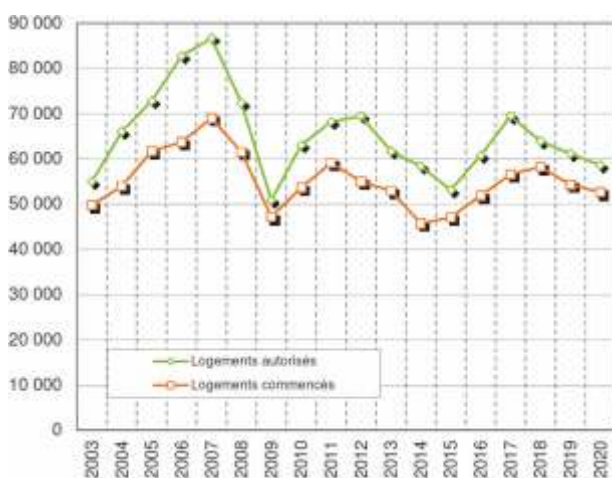
(29 %), l'Ain (14 %), la Loire (5 %) ou encore la Haute-Savoie (3 %), une autre enregistre un recul pouvant être parfois très important comme le Puy-de-Dôme (- 41 %) ou l'Allier (- 32 %).

Les mises en chantier de logements sont aussi en recul, avec 52 610 logements commencés au cours de la dernière année glissante, soit 3 % de moins qu'un an auparavant. En France, le recul des mises en chantier est de 6 % sur la même période. Dans la région, la baisse des mises en chantier concerne l'habitat collectif et l'individuel pur, comme l'individuel groupé.

Le nombre de logements mis en chantier augmente dans le Cantal (27 %), la Loire (6 %), la Drôme (5 %) et l'Isère (3 %). Le recul est marqué en Haute-Loire (- 18 %) et dans l'Ain (- 17 %).

La tendance baissière affectant les logements concerne aussi les locaux non résidentiels. En date de prise en compte, 5,1 millions de m² de plancher sont enregistrés

La construction neuve de logements

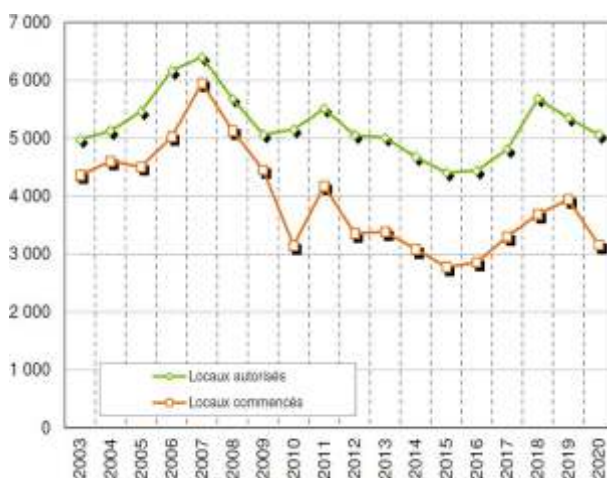


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En nombre de logements, estimation date réelle

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 3^{ème} trimestre 2020

La construction neuve de locaux

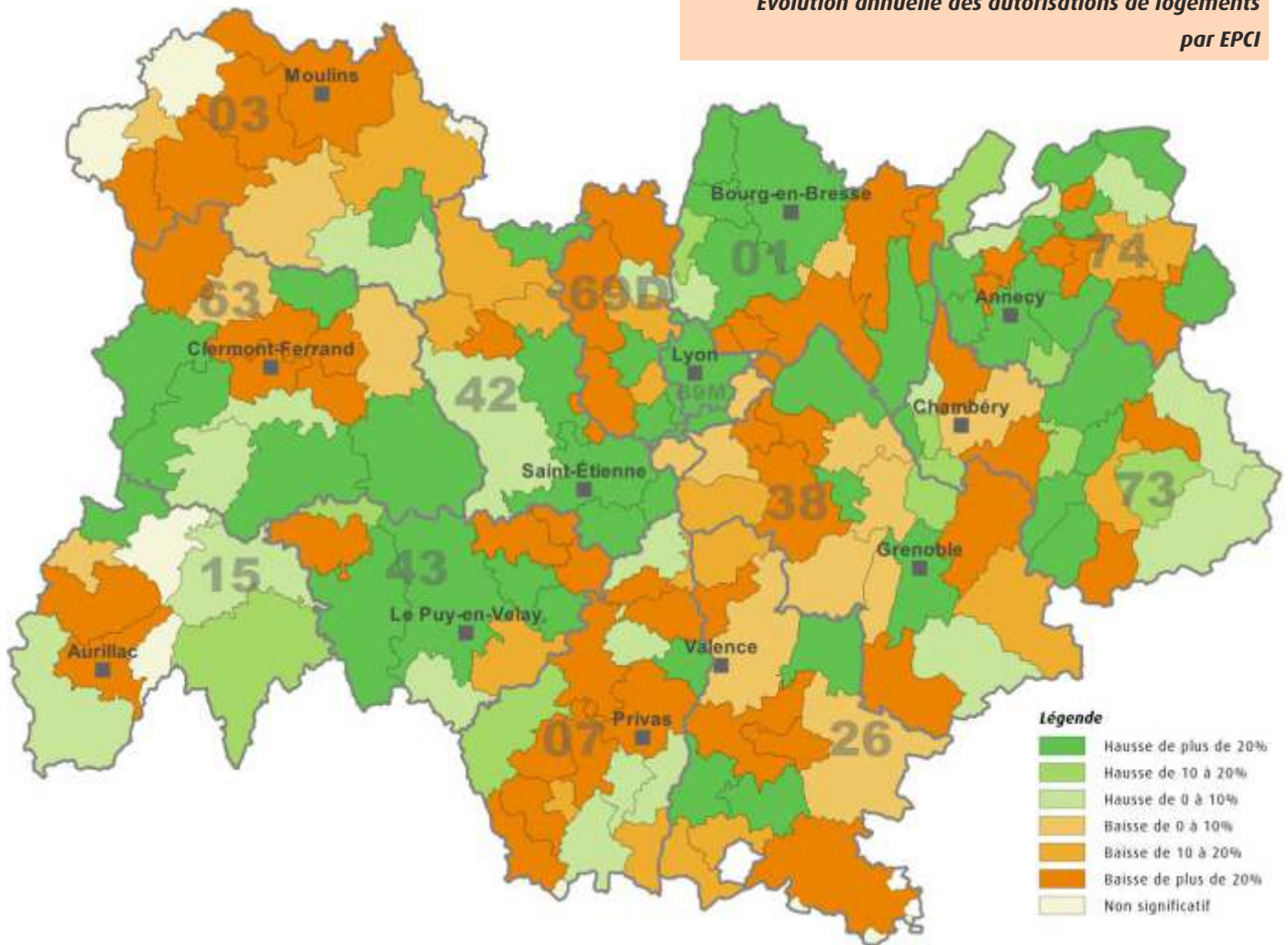


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 3^{ème} trimestre 2020

Evolution annuelle des autorisations de logements par EPCI



Source : SDES-DREAL, Sit@del2
Fond IGN BDCARTO, EPCI 2020
Données annuelles glissantes actualisées
3^{ème} trimestre 2020 Auvergne-Rhône-Alpes
En % en date de prise en compte

comme autorisés au cours de la dernière année glissante, soit une diminution de 5 %. En France, sur la même période, les autorisations de locaux reculent de 15 %.

Les locaux

En année glissante, la baisse n’affecte pas tous les types de locaux. Ainsi, si les autorisations pour l’hébergement hôtelier (- 37%) ou les entrepôts (- 28 %) sont orientées à la baisse, les services publics (22 %) ou le commerce (10 %) progressent. Au niveau territorial, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels croissent seulement dans l’Allier, la Drôme et la Haute-Savoie.

Comme les autorisations, les mises en chantier de locaux reculent. La surface totale enregistrée comme mise en chantier au cours de la dernière année glissante baisse de 20 % pour s’établir à 3,2 millions de m². A l’échelle nationale, le recul est moins marqué (-12 %). Au niveau infrarégional, à l’exception de l’Ain (8 %), de l’Isère (21 %) et de la Loire (9 %), tous les départements sont orientés à la baisse, avec parfois des reculs importants. Enfin, tous les

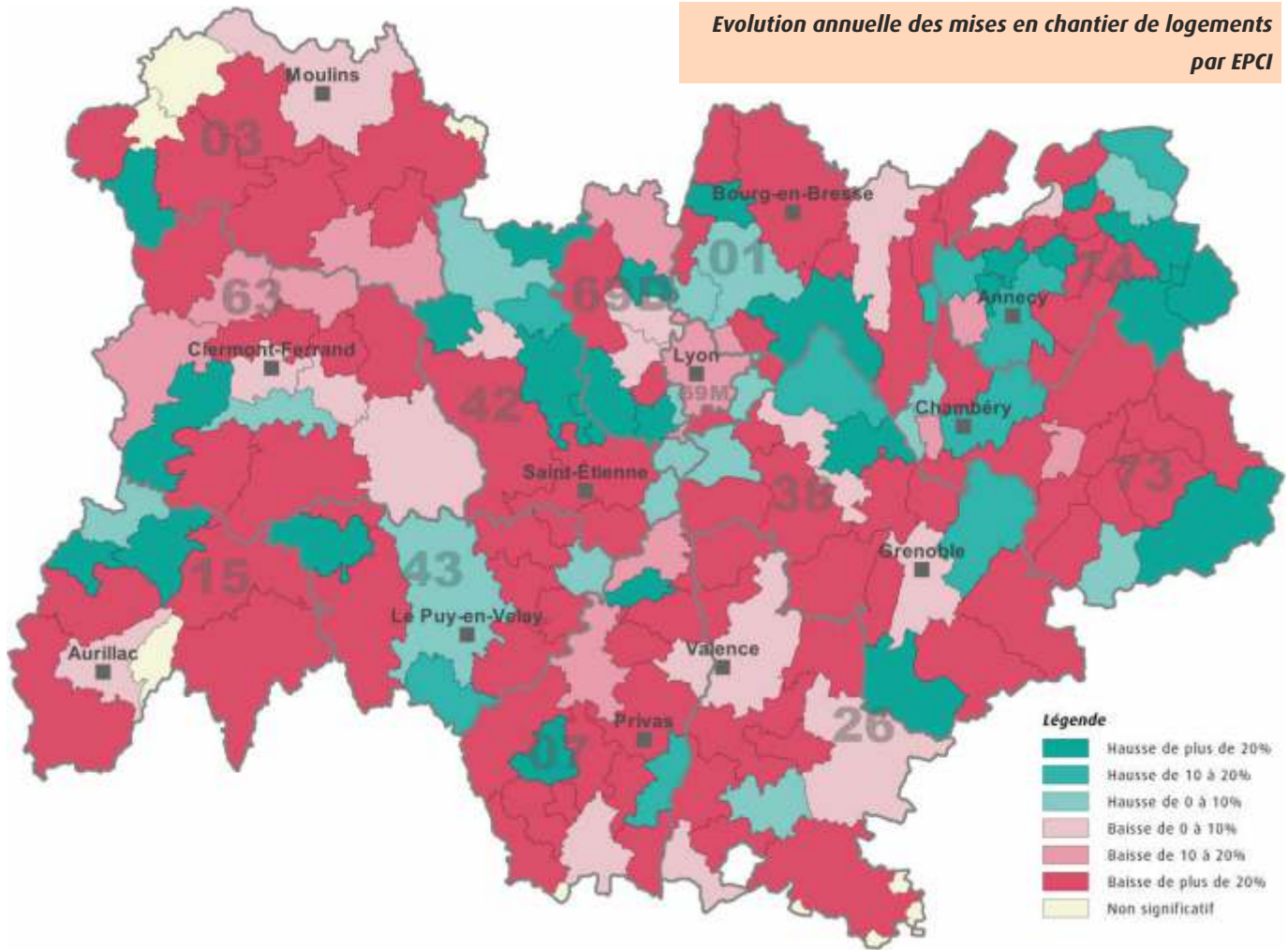
types de locaux sont en baisse dans la région, parfois de façon très marquée, comme l’hébergement hôtelier (- 58 %) ou les exploitations agricoles et forestières (- 29 %).

La construction neuve de logements selon le type

		1 ^{er} trimestre	évol.	1 ^{er} trimestre	évol.
		2020 T3	2019 T3	2020 T3	2019 T3
Log. AUTO.	Auvergne-Rhône-Alpes	13 970	-8%	58 580	-4%
	individuels purs	4 690	-2%	16 540	-4%
	individuels groupés	1 330	-11%	5 810	-9%
	collectifs et résidence	7 950	-11%	36 230	-3%
Log. COM.	Auvergne-Rhône-Alpes	13 560	7%	52 610	-3%
	individuels purs	3 700	3%	14 890	-4%
	individuels groupés	1 270	8%	5 150	-5%
	collectifs et résidence	8 580	9%	32 570	-2%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation date réelle

Evolution annuelle des mises en chantier de logements par EPCI



La construction neuve de locaux selon le type

	T3m		évol.	
	2020 T3	2019 T3	2020 T3	2019 T3
Locaux AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 331	11%	5 058	-5%
Héberg. hôtelier	39	0%	163	-37%
Bureaux	184	-1%	776	-4%
Commerce	173	34%	569	10%
Artisanat	81	8%	314	-11%
Industrie	156	12%	607	-5%
Exploit. agr. et for.	295	21%	933	1%
Entrepôt	166	-30%	813	-28%
Service public	237	58%	882	22%
Locaux COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	838	-14%	3 158	-20%
Héberg. hôtelier	28	-22%	83	-58%
Bureaux	139	16%	486	-29%
Commerce	57	-60%	330	-10%
Artisanat	40	-41%	175	-23%
Industrie	107	9%	438	-6%
Exploit. agr. et for.	132	-33%	537	-29%
Entrepôt	215	26%	561	-7%
Service public	120	-18%	546	-15%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
Fond IGN BDCARTO, EPCI 2020
Données annuelles glissantes actualisées
3^{ème} trimestre 2020 Auvergne-Rhône-Alpes
En % en date de prise en compte

Pour en savoir plus

Données régionales DREAL sous :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

rubrique : Développement Durable et Données > Connaissance, observation, statistiques > Logement & Construction

- Cahier statistique n°54, novembre 2020, La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes, 3^{ème} trimestre 2020
- Bases de données territoriales

Données nationales SDES sous :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

rubrique : Logement -> Les logements neufs

- St@tInfo n°313 octobre 2020, Construction de logements : Résultats à fin septembre 2020 (France entière)
- St@tInfo n°312, octobre 2020, Construction de locaux : Résultats à fin septembre 2020 (France entière)

La construction neuve de logements par département

		trim	évol'	an	évol'
		2020 T3	2019 T3	2020 T3	2019 T3
Logements AUTORISÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	13 970	-8%	58 580	-4%
	Ain	1 370	26%	5 070	14%
	Allier	130	-56%	640	-32%
	Ardèche	570	7%	2 040	3%
	Cantal	100	-7%	410	-24%
	Drôme	890	-11%	3 120	-3%
	Isère	2 180	-13%	8 760	-20%
	Loire	780	-19%	3 560	5%
	Haute-Loire	200	-21%	750	-9%
	Puy-de-Dôme	840	-26%	3 310	-41%
	Rhône	940	4%	4 010	-4%
	Métropole de Lyon	2 020	7%	8 890	29%
	Savoie	1 260	-14%	4 550	-12%
	Haute-Savoie	2 660	-12%	13 460	3%
	Logements COMMENCÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	13 560	7%	52 610
Ain		1 150	12%	4 200	-17%
Allier		160	-16%	690	-9%
Ardèche		420	-2%	1 640	-8%
Cantal		110	40%	520	27%
Drôme		690	33%	3 030	5%
Isère		2 100	1%	8 490	3%
Loire		770	61%	2 730	6%
Haute-Loire		170	-12%	650	-18%
Puy-de-Dôme		950	-34%	3 950	-11%
Rhône		930	46%	3 410	16%
Métropole de Lyon		1 890	12%	7 390	-6%
Savoie		1 180	1%	4 170	-15%
Haute-Savoie		3 050	10%	11 750	2%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation date réelle

La construction neuve de locaux par département

		trim	évol'	an	évol'
		2020 T3	2019 T3	2020 T3	2019 T3
Locaux AUTORISÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	1 331	11%	5 058	-5%
	Ain	173	91%	535	-6%
	Allier	34	-21%	165	7%
	Ardèche	55	19%	143	-23%
	Cantal	48	-27%	175	0%
	Drôme	124	14%	558	23%
	Isère	180	17%	627	-2%
	Loire	84	-42%	445	-16%
	Haute-Loire	47	-11%	165	-19%
	Puy-de-Dôme	98	-17%	320	0%
	Rhône	115	46%	325	-39%
	Métropole de Lyon	175	29%	697	-1%
	Savoie	74	9%	288	-29%
	Haute-Savoie	124	33%	616	29%
	Locaux COMMENCÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	838	-14%	3 158
Ain		44	-37%	301	8%
Allier		27	-15%	105	-8%
Ardèche		24	-27%	84	-42%
Cantal		29	-75%	101	-57%
Drôme		115	-45%	358	-25%
Isère		130	31%	473	21%
Loire		68	19%	236	9%
Haute-Loire		18	-34%	116	-27%
Puy-de-Dôme		48	-28%	254	-5%
Rhône		65	24%	228	-14%
Métropole de Lyon		131	39%	418	-44%
Savoie		67	20%	203	-31%
Haute-Savoie		72	18%	279	-17%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Note explicative

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2, qui s'appuie sur les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier (permis commencés), transmises par les directions départementales des territoires (DDT) et par les centres instructeurs des collectivités locales au service de l'observation et des statistiques (SDES) du ministère en charge de l'Environnement.

Directement obtenues par compilation des informations déposées par les pétitionnaires, les séries en "dates réelles" rattachent l'autorisation ou la mise en chantier à la période où elles se sont effectivement produites, alors que les séries en "dates de prise en compte", comptabilisent les événements au moment de leur enregistrement dans Sit@del2. Constitué par modélisation, les "estimations date réelle" intègrent des informations échappant au circuit de collecte proprement dit tout en rattachant tout événement à sa date de mise en œuvre. Les "estimations date réelle" sont provisoires, l'historique est recalculé tous les mois. Le descriptif de la méthode "estimation date réelle" est disponible sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique : Logement -> Les logements neufs -> La base de données Sitadel2 : méthodologie.

Depuis début 2015, le chiffre de référence pour les autorisations et les mises en chantier de logements est celui des "estimations date réelle" au niveau des départements (dans leur configuration antérieure à la loi du 27 janvier 2014), les régions et la France. Le suivi de la construction de logements en infradépartemental et de la totalité de la construction de locaux non résidentiels reste réalisé en "date de prise en compte" pour le suivi conjoncturel, et en "date réelle" pour les séries longues.

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :
Connaissance, Information,
Développement Durable,
Autorité Environnementale,

Adresse postale :
69453 LYON CEDEX 06
Téléphone : 04 26 28 60 00

Courriel :
cos.cidadae.dreal-ara
@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de publication :
Jean-Philippe DENEUVY

Rédaction :
Christophe RAFRAF

Réalisation :
Grégory BLANC
Bernard TRANCHAND

www.auvergne-rhone-alpes.
developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes.
63033 Clermont-Ferrand

ISSN 2493-5808
Novembre 2020

© DREAL 2020